



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 15 septembre 2021

### Journées européennes du patrimoine - 17, 18 et 19 septembre 2021

La 38<sup>e</sup> édition des **Journées européennes du Patrimoine** se déroulera les 17, 18 et 19 septembre autour du thème européen « Le Patrimoine pour tous ! ».

Retrouvez toutes les informations dans le programme régional –  
[https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte/Actualite-a-la-  
Une/PROGRAMME-REGIONAL-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE-JOURNEES-EUROPÉENNES-DU-  
PATRIMOINE-2021](https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte/Actualite-a-la-Une/PROGRAMME-REGIONAL-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE-JOURNEES-EUROPÉENNES-DU-PATRIMOINE-2021)

ou sur le site des Journées européennes du patrimoine :  
[https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/programme#/search?list=72510@47.3379905,4.92852  
20,8.21](https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/programme#/search?list=72510@47.3379905,4.9285220,8.21)

La liste des monuments et animations présentée dans cette brochure a été arrêtée au 28 juillet 2021. Les erreurs, omissions et changements qui peuvent subsister ne sauraient engager la responsabilité de la Direction régionale des affaires culturelles, qui coordonne cette opération nationale.

Les informations données le sont à titre indicatif, des modifications peuvent éventuellement être apportées. Au regard du contexte actuel, nous invitons vivement les visiteurs à consulter les sites afin de confirmer événement et horaires, en consultant :

- les sites internet des structures
- ou en appelant directement les sites (retrouvez les coordonnées dans ce programme)
- ou le site national des [Journées européennes du patrimoine](https://www.journeesdupatrimoine.fr).

### Contact presse

#### Gaëlle GREMET

Chargée de communication et des manifestations nationales  
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté  
39-41 rue Vannerie, 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 68 50 05 / 06 86 93 48 73  
[gaelle.gremet@culture.gouv.fr](mailto:gaelle.gremet@culture.gouv.fr)